

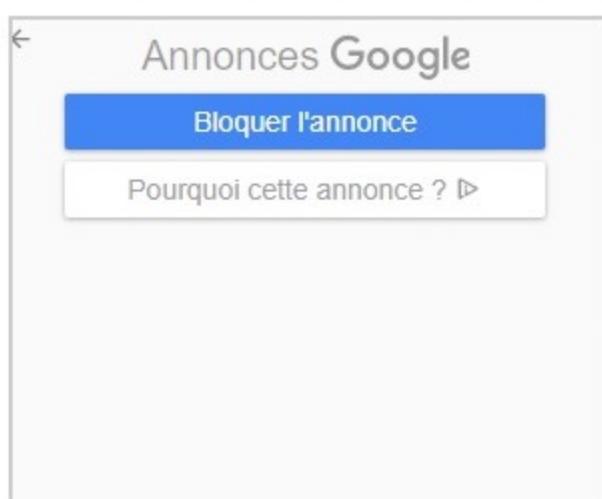
Polémique à Liège: les riverains de la Montagne de Bueren s'opposent à un projet de gîte

🕒 Publié le Je 26-08-2021

👤 Thomas LONGRIE

🕒 Lecture 3 min.

Un projet de gîte inquiète les riverains de la Montagne de Bueren, à Liège. Ils ont lancé une pétition, craignant de perdre leur tranquillité.



Ils le peaufinent depuis des mois. Leur projet a évolué avec leurs souhaits, ils l'ont remanié en fonction des remarques des riverains qu'ils ont rencontrés à plusieurs reprises. C'est ainsi que ces promoteurs envisagent d'avancer dans ce projet d'envergure au cœur de la Montagne de Bueren, du nom de ce vertigineux escalier de 374 marches dominant la Cité ardente. Un projet étonnant, ambitieux, qui valorisera, ils en sont persuadés, autant leur terrain que la Cité ardente.

Quel projet? Un gîte de neuf personnes proposant divers services, dont de la restauration à emporter. «Les actes et travaux visent à transformer l'immeuble existant en "maison relais"», précise-t-on au cabinet de la Première échevine Christine Defraigne, en charge de l'urbanisme. Les transformations envisagées consistent à rénover et étendre la terrasse existante en créant aussi une seconde terrasse, à créer un accès piéton du côté de la Montagne de Bueren. Le relief du sol devra être modifié, avec la création d'un muret de soutènement au sein de la parcelle. Le projet prévoit encore la création d'un local à vélos, le placement d'une enseigne et d'un lampadaire...

Le projet est attirant, sauf que le comité de quartier estime qu'il est peu compatible avec la tranquillité des habitants. Les riverains craignent que si ce gîte voit le jour, d'autres établissements s'y implantent aussi. Surtout que l'affluence ne cesse d'augmenter d'année en année. Et l'arrivée d'un gîte ne ferait, selon le comité de riverains, qu'attirer encore davantage de promeneurs.

«Cette activité horeca et son exploitation par une société commerciale n'ont pas leur place dans un quartier résidentiel et familial», explique le comité de quartier «Les 840 marches» (Péri-Bueren-Ursulines). «Le quartier tente au quotidien de résoudre ses problèmes de mobilité et supporte un tourisme de plus en plus important. L'impact sur la vie des riverains qui sont très proches sera insupportable. Il y aura notamment le bruit de la clientèle de passage mais aussi les inévitables festivités des occupants du gîte. Par ailleurs, l'espace de détente au sommet des escaliers de Bueren est déjà très souvent occupé et souvent de façon bruyante. Le bruit généré par la future clientèle de passage ne manquera pas d'attirer encore plus de monde.»

Selon le comité des riverains, l'offre horeca disponible au centre-ville est largement suffisante. Et très proche. «Gardons le caractère résidentiel du quartier. On n'a pas envie que la Montagne de Bueren devienne le nouveau Montmartre local.»

Une pétition a ainsi été lancée par les habitants qui craignent un tourisme de masse, d'autant que le site draine déjà un nombreux public, notamment lors des événements festifs organisés par la Brasserie Curtius. Et «où plusieurs riverains souffrent déjà», selon le comité de quartier.

Le projet de gîte est actuellement soumis à l'enquête publique, une demande de permis d'urbanisme ayant été déposée fin juin au Service des permis de la Ville de Liège. Les remarques et oppositions peuvent être introduites jusqu'au 31 août.

«Le dossier est en cours d'examen et doit suivre son cheminement administratif», indique-t-on au cabinet de la Première échevine. Le projet verra-t-il le jour tel quel, devra-t-il être remanié, ou sera-t-il rejeté?